Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Banque

Environnement économique, juridique et organisationnel de l’activité bancaire

Session 2019 • Code sujet : **BQE5ECO** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Banques mutualistes, conjoncture, droit bancaire et Fintechs (11 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bts-banque.fr/assets/annales/bts-banque/E5 - Conseil et expertise en solutions bancaires et financières/2019/BTS Banque - E5 - Conseil et expertise en solutions bancaires et financières - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Banques mutualistes, conjoncture, droit bancaire et Fintechs

Le candidat est conseiller de clientèle dans une banque mutualiste et prépare des échanges avec les clients sur le modèle mutualiste, les parts sociales et l'évolution des taux. Il traite aussi des questions juridiques relatives à la souscription et à la domiciliation des revenus, puis rédige une note sur les Fintechs et les réponses possibles des banques.

Question 1. À partir de vos connaissances et de l'annexe 1, expliquez en quoi les banques mutualistes sont des banques universelles.

Une banque universelle exerce plusieurs métiers financiers et s'adresse à différentes catégories de clients. Les banques mutualistes ont d'abord financé des professions précises, puis ont élargi leurs activités au crédit, à l'épargne, aux services bancaires, à la finance et à l'assurance. Elles sont aujourd'hui de grands groupes généralistes, parfois internationaux, qui servent particuliers, professionnels et entreprises. Leur statut mutualiste caractérise leur organisation coopérative et leur gouvernance, non une limitation de leurs métiers.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les banques mutualistes sont universelles car elles proposent une large gamme de services bancaires, financiers et d'assurance à des clientèles variées.

Question 2. À partir de vos connaissances et de l'annexe 1, présentez les atouts des banques mutualistes qui permettent de mieux répondre aux attentes de la clientèle.

Le modèle mutualiste associe la proximité d'un réseau local aux moyens d'un grand groupe bancaire. Les caisses locales connaissent les besoins de leur territoire et peuvent soutenir des projets régionaux, parfois citoyens. L'offre couvre le crédit, l'épargne, les services financiers et l'assurance. Les sociétaires participent à la vie coopérative de leur banque. Enfin, la solidité mise en avant dans le sujet et l'ancrage local répondent aux attentes de proximité, de confiance et d'engagement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proximité, offre complète, participation des sociétaires, soutien aux projets locaux et solidité sont les principaux atouts mutualistes.

Question 3. À partir de vos connaissances et de l'annexe 1, indiquez l'intérêt que représente la souscription de parts sociales, pour le client d'une part et pour la banque d'autre part.

La part sociale donne au client la qualité de sociétaire et contribue au capital de la banque. Elle peut produire une rémunération, mais celle-ci n'est pas garantie et reste soumise au plafond légal. Le placement est peu liquide : la cession peut prendre plusieurs mois et une cession avant la clôture de l'exercice peut entraîner la perte des intérêts de l'année. Pour la banque, la souscription renforce le capital coopératif et associe davantage les clients à son modèle.

Pour le client	Pour la banque
Devenir sociétaire et participer à la vie coopérative	Renforcer son capital coopératif
Espérer une rémunération non garantie	Associer et fidéliser la clientèle
Accepter une liquidité limitée et un risque lié à l'émetteur	Mobiliser des ressources pour son activité

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le client devient sociétaire et peut espérer une rémunération non garantie ; la banque renforce son capital coopératif et le lien avec sa clientèle.

Question 4. À partir de vos connaissances et de l'annexe 2, repérez les éléments conjoncturels qui pourraient justifier la remontée des taux d'intérêt par la BCE.

Une activité vigoureuse peut alimenter les tensions sur les prix et inciter la BCE à resserrer sa politique monétaire. L'annexe relève une croissance de la zone euro supérieure à son potentiel, un PIB en hausse de 0,6 % au quatrième trimestre 2017 et des contributions positives de la demande intérieure, de l'investissement et des exportations nettes. Le chômage recule à 8,6 % en janvier 2018 et la confiance des entreprises et des consommateurs est élevée. Le renforcement attendu des contraintes de capacité et l'accélération de l'inflation sous-jacente constituent aussi des signaux de risque inflationniste.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Croissance vigoureuse, demande soutenue, chômage en baisse, capacités contraintes et inflation sous-jacente en accélération peuvent justifier une hausse des taux.

Question 5. À partir de vos connaissances et de l'annexe 2, présentez les principaux déterminants de l'inflation.

L'inflation peut être tirée par la demande lorsque celle-ci dépasse les capacités de production, ou par la hausse des coûts supportés par les entreprises. L'énergie, les matières premières et les salaires peuvent ainsi renchérir les prix de vente. Les anticipations d'inflation influencent également les négociations salariales et les décisions de prix. Enfin, le taux de change peut modifier le coût des produits importés. L'annexe souligne notamment les contraintes de capacité, une hausse forte des salaires et un éventuel choc pétrolier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les principaux déterminants sont la demande, les capacités de production, les coûts, les salaires, les anticipations et le prix des importations.

Question 6. Expliquez la phrase soulignée dans l'annexe 2 : en termes économiques, ce qui compte, ce sont les taux réels et non les taux nominaux.

Le taux nominal est le taux affiché, tandis que le taux réel tient compte de la hausse des prix. En première approximation, le taux réel s'obtient en retranchant l'inflation au taux nominal. Avec les valeurs de l'annexe, le calcul est le suivant :

Élément	Valeur
Taux nominal	4 %
Inflation	3 %
Taux réel approximatif : 4 % - 3 %	1 %

Ainsi, la hausse du taux affiché ne signifie pas nécessairement que le coût réel du crédit augmente si l'inflation progresse aussi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Taux réel approximatif : 4 % - 3 % = 1 %.

Question 7. À partir de vos connaissances et de l'annexe 2, analysez les conséquences favorables d'une hausse des taux sur l'activité des banques.

Une hausse des taux peut améliorer les revenus d'intérêts des banques, notamment sur les nouveaux crédits et les prêts dont le taux est révisé. Elle peut aussi accroître leur marge d'intermédiation si le rendement des crédits progresse plus vite que le coût des ressources. Une rémunération plus intéressante de l'épargne peut favoriser la collecte de dépôts. Enfin, des revenus de placement moins comprimés peuvent réduire l'incitation à rechercher des actifs excessivement risqués. Ces effets dépendent toutefois de la vitesse de hausse des taux, du coût des dépôts et de la capacité de remboursement des emprunteurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La hausse des taux peut augmenter les revenus d'intérêts et les marges, favoriser la collecte d'épargne et réduire la recherche de rendements excessivement risqués.

Question 8. Rappelez les conditions générales de validité nécessaires à la formation des contrats concernés, conformément à l'article 1128 du Code civil.

L'article 1128 du Code civil prévoit trois conditions nécessaires à la validité du contrat. Les parties doivent donner un consentement libre et éclairé, qui ne soit pas vicié par l'erreur, le dol ou la violence. Elles doivent avoir la capacité juridique de contracter. Enfin, le contrat doit avoir un contenu licite et certain. Ces conditions s'appliquent au contrat de crédit immobilier comme à la souscription de parts sociales, qui doit être comprise et acceptée sans contrainte par la cliente.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Validité du contrat : consentement libre et éclairé, capacité de contracter, contenu licite et certain.

Question 9. À partir de l'annexe 3, précisez les obligations particulières du banquier lors de la commercialisation de parts sociales.

Avant la souscription, le banquier doit fournir les informations permettant au client de comprendre la nature des parts sociales, leurs risques et leurs inconvénients, afin qu'il décide en connaissance de cause. Il doit ensuite recueillir les éléments utiles sur le client et adapter sa recommandation :

1. S'enquérir de ses connaissances et de son expérience financières, de sa situation financière et de ses objectifs.
2. Recommander une souscription adaptée à ces éléments.
3. Le mettre en garde avant la souscription s'il ne communique pas toutes les informations demandées.

La proposition de parts sociales ne peut donc être automatique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Informer avant la souscription, recueillir les informations sur le client, recommander une solution adaptée et le mettre en garde si ses données sont incomplètes.

Question 10. À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 4, présentez le problème juridique posé par la situation, les règles de droit applicables et la solution qui sera apportée à la demande de Madame Jeanine au sujet de la clause de domiciliation de son salaire.

Problème juridique : la banque Y peut-elle imposer à Madame Jeanine la domiciliation de son salaire pour accorder le prêt immobilier alors qu'elle souhaite rester cliente de sa banque mutualiste ?

Règle de droit : le prêteur peut conditionner le prêt à la domiciliation des salaires ou revenus assimilés sur un compte de paiement s'il accorde en contrepartie un avantage individualisé. La domiciliation ne peut être exigée au-delà de la durée maximale prévue par décret. Une clause sans avantage individualisé, ou qui impose une durée excessive, est réputée non écrite.

Solution : Madame Jeanine doit vérifier l'avantage prévu et la durée stipulée. Si ces conditions sont respectées, la domiciliation peut être exigée pendant la période autorisée. Sinon, elle peut contester la clause et demander qu'elle soit écartée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La domiciliation est possible uniquement avec un avantage individualisé et dans la durée légale ; à défaut, la clause est réputée non écrite.

Question 11. À l'aide de vos connaissances et de la documentation de l'annexe 5, rédigez une note structurée et argumentée démontrant, d'une part, en quoi les Fintechs constituent une menace sérieuse pour les banques traditionnelles et, d'autre part, pourquoi la différenciation et la diversification, bien qu'incontournables, ne sont pas les seules réponses pour lutter contre ces nouveaux entrants.

Note à la direction : répondre à la concurrence des Fintechs

Une menace sérieuse. Les Fintechs proposent des paiements, crédits, placements et conseils accessibles par des applications simples, rapides et souvent peu coûteuses. Leur agilité et leur capacité d'innovation leur permettent de répondre aux usages mobiles, d'attirer des clients et de concurrencer les revenus des banques. Les paiements directs remettent notamment en cause le rôle d'intermédiaire des établissements traditionnels. Leurs partenariats et leur diversification facilitent aussi l'élargissement de leur offre.

Des réponses qui dépassent la différenciation et la diversification. Les banques doivent valoriser le conseil, la proximité, la confiance et la sécurité, tout en adaptant et en diversifiant leurs services. Elles doivent aussi moderniser leurs infrastructures et coopérer avec les Fintechs. Cette « coopétition » associe la relation client et les moyens des banques à l'innovation, à l'agilité et à la technologie des start-up. La chaîne de valeur ne pouvant être maîtrisée par un seul acteur, la collaboration contribue à créer des services adaptés et à préserver la compétitivité bancaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Différencier et diversifier l'offre est nécessaire, mais les banques doivent aussi moderniser leurs infrastructures et coopérer avec les Fintechs.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 du BTS Banque, session 2019 (BQE5ECO), dure quatre heures et est coefficient 4. À partir d'une situation de conseil en banque mutualiste, elle porte sur le modèle coopératif, les parts sociales, la conjoncture et les taux, les obligations du banquier et la domiciliation des revenus. Elle évalue aussi l'analyse des Fintechs et la rédaction d'une note argumentée sur les réponses bancaires.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une banque universelle propose une gamme étendue de services bancaires, financiers, de crédit et d'assurance.
- Les parts sociales donnent accès au sociétariat et peuvent être rémunérées, mais leur rendement n'est pas garanti et leur liquidité est limitée.
- Le taux réel tient compte de l'inflation et s'approche par le taux nominal diminué du taux d'inflation.
- Avant une souscription de parts sociales, le banquier informe le client des risques et vérifie l'adéquation du placement à sa situation et à ses objectifs.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les intérêts de la souscription de parts sociales pour le client et pour la banque mutualiste.
- Reliez croissance, emploi, capacités de production, salaires et prix aux évolutions possibles de l'inflation et des taux.
- Pour la domiciliation des revenus, vérifiez l'existence d'un avantage individualisé et le respect de la durée maximale applicable.
- Dans la note sur les Fintechs, exposez les menaces, les atouts respectifs et l'intérêt de la coopétition.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment distinguer taux nominal et taux réel dans l'analyse de l'annexe ?

Le taux nominal est le taux affiché. Le taux réel tient compte de l'évolution des prix et mesure le coût ou le rendement corrigé de l'inflation. Il s'approche en retranchant le taux d'inflation du taux nominal.

Q : Que doit faire le banquier avant de proposer des parts sociales ?

Il informe le client sur la nature, les risques et les inconvénients des parts. Il s'enquiert aussi de ses connaissances, de son expérience, de sa situation financière et de ses objectifs pour recommander une souscription adaptée.

Q : Le sujet prévoit-il un barème par question ou une répartition du temps ?

Le sujet ne donne ni barème par question ni répartition du temps. La durée totale est de quatre heures. Le candidat doit organiser son travail entre les onze questions et réserver un temps suffisant à la note argumentée finale.

Q : Quels éléments juridiques examiner pour une clause de domiciliation du salaire ?

Vérifiez si le prêteur accorde un avantage individualisé en contrepartie de la domiciliation et si la durée imposée respecte la limite réglementaire. Selon l'annexe 4, une clause sans avantage ou au-delà de cette durée est réputée non écrite.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts-banque.fr/assets/annales/bts-banque/E5 - Conseil et expertise en solutions bancaires et financières/2019/BTS Banque - E5 - Conseil et expertise en solutions bancaires et financières - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Banque : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.